

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 9 septembre 2013 à 20 h en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal du 5 août 2013
4. Finances
 - 4.1 Approbation du paiement des comptes
5. Période de questions réservée à l'assistance
6. Subventions, commandites et demandes
 - 6.1 Demande d'Opération Nez Rouge
 - 6.2 Demande de subvention du Club de ski de fond
 - 6.3 Invitation de la Fondation du Centre hospitalier de Granby « Partie d'huîtres »
 - 6.4 Demande d'Écolotex
 - 6.5 Demande des Courses Gourmandes
 - 6.6 Invitation Tournoi golf Fondation Covabar H2O
7. Avis de motion, lecture et adoption de règlements
 - 7.1 Adoption : Règlement 2013-172 amendant le règlement de zonage 2003-052 afin de créer la zone AM-05
 - 7.2 Avis de motion : Règlement 2013-173 amendant le règlement de nuisances # 2008-102 (et 2013-168)
 - 7.3 Avis de motion : Règlement 2013-174 relativement une aide financière pour les mises aux normes des installations septiques
 - 7.4 Avis de motion : Règlement 2013-175 relativement à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet
8. Administration et greffe
 - 8.1 Modification de la résolution 09-08-922 concernant le salaire du personnel électoral
 - 8.2 Renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique pour la bibliothèque affiliée Simb@
 - 8.3 Mandat à Enviro-Option inc. – Rédaction d'un devis technique, de l'échantillonnage quotidien et du rapport final.
 - 8.4 Paiement de facture : Groupe Solution Sinistre – Nettoyage du lot 1 1715 363
 - 8.5 Renouvellement du contrat d'assurances-collectives SSQ
 - 8.6 Extras pour décontamination de l'entretoit du 839, rue Principale
 - 8.7 Mandat à BPR pour le MDDEFP
 - 8.8 Vente du 990, rue Principale
9. Incendie
 - 9.1 Achat d'un camion incendie

10. Eau potable/ Eau usée

- 10.1 Installation d'un gyrophare sur le Ford Ranger
- 10.2 Soumission R.J. Lévesque – Puits McArthur

11. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité

12. Période de questions réservée à l'assistance

13. Levée de la séance.

Procès-verbal
Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, Monsieur Alain Brière, à 20 h.

Sont présents : Monsieur Michel Arseneault, conseiller au district #1
 Madame France Giard, conseillère au district # 2
 Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district #3
 Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4
 Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5
 Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Est également présent Madame Kathia Joseph, OMA, directrice-générale.

13-09-2179

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jeannot Alix propose, appuyé par Monsieur Pierre Dion et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, en laissant l'item « *Autres sujets d'intérêts pour la municipalité* » ouvert.

13-09-2180

Adoption du procès-verbal du 5 août 2013

Monsieur Pierre Dion propose, appuyé par Monsieur Michel Arseneault et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 5 août 2013.

13-09-2181

Approbation du paiement des comptes

Monsieur Jeannot Alix propose, appuyé par Madame France Giard et il est résolu unanimement d'approuver la liste des comptes du budget des activités financières au 9 septembre 2013;

 Pour un montant total de 119 960.76 \$

 D'approuver la liste des déboursés payés d'avance au 9 septembre 2013 au montant de 79 532.99 \$;

 Que la secrétaire-trésorière soit autorisé à les payer.

13-09-2182

Demande d'Opération Nez Rouge

Monsieur Jeannot Alix propose, appuyé par Monsieur Bruno Despots et il est résolu unanimement d'accorder un montant de 50\$ à Opération Nez Rouge.

13-09-2183

Demande de subvention du Club de ski de fond

Monsieur Mario Côté propose, appuyé par Madame France Giard et résolu unanimement de verser une subvention de 3000 \$ pour l'année 2014, soit 1 500 \$ en novembre 2013 et 1 500 \$ en janvier 2014, au Club de ski de fond de Rougemont tel que demandé dans leur lettre du 5 août dernier, considérant que le club a déposé au conseil ses états financiers.

Invitation de la Fondation du Centre hospitalier de Granby « Partie d'huîtres »

Le conseil prend acte mais ne désire pas y donner suite.

13-09-2184 Demande d'Écolotex
Monsieur Jeannot Alix propose, appuyé par Monsieur Pierre Dion et il est résolu unanimement de répondre favorablement à Écolotex et de déplacer le conteneur à vêtements au 11 chemin de Marieville tel que demandé dans leur lettre du 13 août dernier.

13-09-2185 Demande des Courses Gourmandes
Monsieur Michel Arseneault propose, appuyé par Madame France Giard et il est résolu unanimement d'autoriser Les Courses Gourmandes à tenir l'événement Demi-Marathon des Vergers pour les trois prochaines années à Rougemont. Il est de plus résolu d'autoriser la première édition du Demi-Marathon des Glaces qui se tiendra le 15 février prochain à la condition que l'organisation s'entende avec le Mondial des Cidres de Glace et que les deux événements ne se nuisent pas.

Invitation Tournoi golf Fondation Covabar H2O

Le conseil prend acte mais ne désire pas y donner suite.

13-09-2186 Adoption : Règlement 2013-172 amendant le règlement de zonage 2003-052 afin de créer la zone AM-05 (situé dans le rang des Dix Terres jusqu'à la limite municipale)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a adopté un règlement de zonage pour l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 3 juillet 2013, avec dispense de lecture, et ce, conformément à la loi;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a adopté un premier projet de règlement lors de la séance du conseil municipal tenue le 3 juillet 2013;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a tenu, le 5 août 2013, une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a adopté un second projet de règlement lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 août 2013;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a communiqué à la population la tenue d'un registre des oppositions tel que requis par la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme* (LAU) pour toute modification réglementaire sujette à l'approbation référendaire;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal n'a reçu aucune demande valide de tenue d'un référendum en date du 16 août 2013, date limite pour le dépôt d'une demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix, appuyé par Monsieur Pierre Dion et résolu unanimement que le présent règlement numéro 2013-172 décrète et statue ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

La grille des usages principaux et des normes, qui fait l'objet de l'annexe A du règlement de zonage 2003-052, est modifiée de manière à créer la zone AM-05.

La grille des usages principaux et des normes modifiée est citée au présent règlement comme annexe 1 du présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

Le plan de zonage, qui fait l'objet de l'annexe B du règlement de zonage 2003-052, est modifié de manière à créer la zone AM-05 au détriment de la zone A-01.

Le plan de zonage modifié est cité au présent règlement comme annexe 2 du présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

- 13-09-2187** **Avis de motion : Règlement 2013-173 amendant le règlement de nuisances # 2008-102 (et 2013-168)**
Avis de motion est par les présentes donné par Monsieur Bruno Despots que lors d'une assemblée ultérieure, sera présenté pour adoption le règlement 2013-173 amendant le règlement de nuisances # 2008-102 (et 2013-168) et ce, avec dispense de lecture.
- 13-09-2188** **Avis de motion : Règlement 2013-174 relativement une aide financière pour les mises aux normes des installations septiques**
Avis de motion est par les présentes donné par Monsieur Mario Côté que lors d'une assemblée ultérieure, sera présenté pour adoption le règlement 2013-174 relativement à une aide financière pour les mises aux normes des installations septiques et ce, avec dispense de lecture.
- 13-09-2189** **Avis de motion : Règlement 2013-175 relativement à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet**
Avis de motion est par les présentes donné par Monsieur Pierre Dion que lors d'une assemblée ultérieure, sera présenté pour adoption le règlement 2013-175 relativement à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet et ce, avec dispense de lecture.
- 13-09-2190** **Modification de la résolution 09-08-922 concernant le salaire du personnel électoral**
Monsieur Bruno Despots propose, appuyé par Madame France Giard et il est résolu unanimement d'accorder les salaires suivants :

- Président d'élection : 1 850.00\$
- Secrétaire d'élection : 75% de président
- Commission de révision :

Réviseur : 15.00\$/heure

Secrétaire : 14.00\$/heure

Agent : 13.00\$/heure

Vote par anticipation

Scrutin

- PRIMO : 130.00\$ 140.00\$
- Scrutateur : 135.00\$ 145.00\$
- Secrétaire : 120.00\$ 130.00\$
- Table de vérification:
 - Président : 110.00\$ 130.00\$
 - Secrétaire : 100.00\$ 120.00\$
 - Membre : 90.00\$ 110.00\$

➤ Formation obligatoire pour tous : 25\$// heure

13-09-2191

Renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique pour la bibliothèque affiliée Simb@

Madame France Giard propose, appuyé par Monsieur Mario Côté et il est résolu unanimement de renouveler la convention pour l'exploitation d'un système informatique pour la bibliothèque affiliée Simb@ pour une durée de trois ans et d'autoriser la signature de ladite convention par Monsieur le maire, Alain Brière et la directrice-générale, Madame Kathia Joseph.

13-09-2192

Mandat à Enviro-Option inc. – Rédaction d'un devis technique, de l'échantillonnage quotidien et du rapport final.

Monsieur Michel Arseneault propose, appuyé par Madame France Giard et il est résolu unanimement d'accepter la soumission de Enviro-Option inc. pour la rédaction d'un devis technique (800\$), l'échantillonnage quotidien (350\$ / jour plus déplacement) et le rapport final (400\$) pour les travaux de décontamination du 839, rue Principale, cette procédure étant requise par la CSST.

Paiement de facture : Groupe Solution Sinistre – Nettoyage du lot 1 715 363

Ce point est reporté à une séance ultérieure afin que le conseil puisse rencontrer l'entrepreneur.

13-09-2193

Renouvellement du contrat d'assurances-collectives SSQ

Attendu que le contrat d'assurances collectives en vigueur entre l'Union des municipalités, pour et au nom des municipalités (MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux) membres du regroupement Estrie-Montérégie), et SSQ Groupe financier;

Attendu que le rapport préparé par Mallette actuaires Inc., daté de juillet 2013, quant au renouvellement desdites assurances, pour la période du 1^{er} octobre 2013 au 31 mai 2014, pour les municipalités (MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux) membres du regroupement;

Attendu que la recommandation favorable de la part de Mallette actuaire Inc. ainsi que celle du comité de gestion formé de représentant(e)s des municipalités (MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux) membres;

Attendu que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés, et qu'ils jugent opportun de les accepter.

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix, appuyé par Madame France Giard et résolu unanimement :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récépissé au long;

Que la municipalité de Rougemont accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ Groupe financier pour la période du 1^{er} octobre 2013 au 31 mai 2014 au montant de 11 796.00\$ plus les taxes applicables.

Extras pour décontamination de l'entretoit du 839, rue Principale

Le conseil prend acte de la demande mais ne désire pas y donner suite, il considère qu'il est de la responsabilité de l'entrepreneur de faire sa soumission en conséquence des travaux à effectuer.

13-09-2194

Mandat à BPR pour le MDDEFP

Monsieur propose, appuyé par Monsieur et il est résolu unanimement de mandater BPR- Infrastructure inc. afin de soumettre la demande d'autorisation pour le nouveau filtre à l'usine de traitement d'eau potable au MDDEFP et à présenter tout engagement en lien avec cette demande. La municipalité de Rougemont confirme aussi les engagements suivants auprès du MDDEFP :

- transmettre au MDDEFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;
- utiliser et entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que dans le manuel d'exploitation.

Vente du 990, rue Principale

Ce point est reporté à une séance ultérieure, la municipalité n'ayant pas reçu d'offres pour l'immeuble. Le conseil décide donc de mettre l'immeuble à vendre sans appel d'offres. Il examinera les offres d'achat au fur et à mesure que celles-ci seront faites.

13-09-2195

Achat d'un camion incendie

Monsieur Pierre Dion propose, appuyé par Monsieur Bruno Despots et il est résolu unanimement d'acheter un nouveau camion incendie de type unité de secours de marque Ford 8000 1985 à la compagnie AÉRO-FEU LTÉE pour un montant de 64 500\$ avant taxes étant le seul soumissionnaire ayant répondu à l'appel d'offres. Cette dépense sera payée à même le fond de roulement et rembourser sur une période de 5 ans.

- 13-09-2196 Installation d'un gyrophare sur le Ford Ranger**
Monsieur Mario Côté propose, appuyé par Monsieur Jeannot Alix et il est résolu unanimement d'accepter d'installer un gyrophare sur le Ford Ranger (service des eaux) pour un montant de 521.45\$ avant taxes incluant l'installation conditionnel à ce que la Régie d'assainissement des eaux usées accepte de défrayer la moitié du montant.
- 13-09-2197 Offre de service R.J. Lévesque inc. – Puits McArthur**
Monsieur Mario Côté propose, appuyé par Monsieur Pierre Dion et il est résolu unanimement d'accepter l'offre de service de R.J. Lévesque inc. afin de sortir les deux pompes des puits McArthur afin d'en faire la vérification pour un montant de 4200\$ pour les deux puits.
- 13-09-2198 Levée de la séance**
Monsieur Pierre Dion propose, appuyé par Monsieur Bruno Despots et il est résolu unanimement de lever la séance puisque l'ordre du jour étant épuisé.

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 10^e jour de septembre 2013

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Secrétaire-trésorière

.....
Maire